

CITIZENFUND

Politique d'investissement

Citizenfund a pour objectif de soutenir financièrement, à travers l'épargne privée et celle des personnes morales, des entreprises dont l'impact social et/ou environnemental est concret et avéré. La particularité du Citizenfund est de laisser la décision finale de financement aux mains des coopérateurs de notre coopérative citoyenne d'investissement : est financé tout projet ayant recueilli la majorité des voix exprimées (50% + 1 voix).

Tous les projets entrepreneuriaux présentés aux coopérateurs en vue d'être validés doivent respecter les critères suivants :

- *Avoir un réel impact social et/ou environnemental*
- *S'inscrire dans une démarche sociétale en adoptant un modèle économique circulaire, collaboratif et/ou coopératif*
- *Être financièrement autoportant dans un horizon de moyen terme (3-4 ans)*
- *Privilégier le rendement social et sociétal au rendement économique*
- *Adopter un fonctionnement respectueux des autres et de l'environnement*
- *Traiter honnêtement, responsablement et équitablement les différentes parties prenantes (employés, clients, fournisseurs, ...)*
- *Présenter une tension salariale limitée*
- *Procurer un avantage économique ou social aux coopérateurs*
- *S'engager à communiquer en toute transparence quant à son activité et ses développements*